ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

questions écrites

Question écrite n° 116808

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait qu'elle lui a posé le 29 juillet 2002 une question écrite n° 1010 laquelle, selon la réglementation de l'Assemblée nationale devait obtenir une réponse dans un délai de trois mois. Or, en 2007, cette question n'a toujours pas de réponse, soit près de quatre ans et demi après. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'une telle situation est tout à fait regrettable et le cas échéant, elle lui demande les raisons d'une telle carence.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116808
Rubrique : Parlement
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 743